

EVALUATION DU PROGRAMME DE COOPERATION DECENTRALISEE DANK

RAPPORT SUCCINCT HAITI / (AMAGA)

V finale provisoire 22/03/17

Ce présent rapport s'inscrit dans le cadre de l'évaluation du programme DANK mis en œuvre sur le territoire haïtien par l'Association des Maires de la Grand'Anse de 2013 à 2016 ; il tient compte des différentes informations fournies par les documents du programme mis à disposition, et présente les différents analyses et constats faits durant la phase terrain réalisée du 01 au 10 février 2017 dans le département de la Grand'Anse. Les données collectées sont le fruit des différents entretiens réalisés auprès des personnes clés du programme et des différentes visites effectuées dans certaines zones d'intervention du programme. Il faut toutefois noter les difficultés rencontrées pour réaliser les entretiens prévus durant la phase terrain ; Celles-ci peuvent s'expliquer par :

- l'a priori des acteurs haïtiens sur le processus d'évaluation, car n'ayant pas été impliqués durant la phase préparatoire (élaboration des termes de références, choix du prestataire... (évaluation vécue comme très externe)) ;
- l'important turn over des personnes durant le programme (élus, agents intérimaires, chargés de mission...) : perte d'une partie de la mémoire sur l'histoire, le déroulement du programme... ; difficultés à témoigner, à prendre position...

I. EVALUATION.....	2
II. ANNEXE 1 : BILAN.....	16
III. ANNEXE 2- LISTE DES ENTRETIENS ET VISITES TERRAIN :	35

I. EVALUATION

1. *Effectivité, efficacité et pertinence de la stratégie d'intervention et des actions mises en œuvre pour atteindre les objectifs et les résultats du programme.*

Critère	Questions évaluatives	Constats
Effectivité	Le programme a-t-il permis de renforcer les capacités de maîtrise d'ouvrage des CT dans le domaine de l'hygiène publique ?	<p>PAS VRAIMENT</p> <p>Le programme a permis de lancer la machine : visites croisées entre mairie des communes du territoire de la Grand' Anse pour capitaliser sur les bonnes pratiques de gouvernance en matière d'hygiène publique, mise en place de comité de pilotage communaux, recherche d'un accord avec les mairies pour prendre en charge dans leur budgets communaux le fonctionnement des tricycles (entretiens, carburant rémunération du chauffeur). Cependant l'hygiène publique qui est une compétence des communes est aussi quelque chose de trop large et de trop complexe à conduire, et on constate que le programme n'a rien mis en place comme moyens stratégiques ou opérationnels qui pourraient leur permettre d'être suffisamment renforcées pour assurer leurs rôles de maîtrise d'ouvrage (rôle de décider et agir).</p> <p>Les communes en tant qu'institutions n'ont pas été accompagnées ni à l'organisation ni à la structuration de politique publique en matière d'assainissement ; nous avons constaté que des comités de pilotages communaux mis en place dans les communes avaient non seulement manqué de légitimité, mais aussi qu'ils n'étaient pas assez outillés ou formés pour jouer normalement leur rôle. Dans l'ordre des choses, le choix a été de renforcer les capacités de l'AMAGA (technique administrative et gestion de projet mais pas des communes).</p> <p>Les communes en tant que collectivités n'ont pas été associées dans les choix des actions à mener et les décisions sur la mise en œuvre du programme.</p>
Effectivité	Le programme a-t-il permis de renforcer les capacités de maîtrise d'œuvre des Agences ou	PLUTOT OUI POUR LA CAPACITE OPERATIONNELLE MAIS DES EFFORTS A FAIRE COTE STRATEGIQUE

	<p>organisations existantes ou créées (hygiène publique) ?</p>	<p>Au niveau des ressources humaines :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Du point de vue des ressources humaines, le programme a financé le recrutement du personnel du programme pour l'AMAGA ; plusieurs d'entre eux ont plusieurs années d'expérience dans le domaine de l'assainissement : un chargé de mission eau et assainissement qui assure la gestion et la mise en œuvre du programme, une administratrice qui assure l'administration et deux techniciens-animateurs pour seconder le chargé de mission et pour suivre les projets locaux (gestion du compostage a Bonbon, etc...) Ces personnes assurent l'animation du programme sur le terrain. - L'organisation des visites-échanges sur les thématiques eau et assainissement réalisée à Nantes et en Guinée Conakry en 2014 et 2015 ont peut-être permis de renforcer les capacités des deux techniciens hygiène de l'AMAGA du point de vue personnel, mais ça n'a pas apporté grand-chose aux collectivités (en terme d'apprentissage, d'appropriation de techniques, d'innovation...). Par exemple, les pratiques de tri et valorisation des déchets par compostage découvertes dans le cadre des visites d'expériences visitées n'ont pas alimenté les pratiques dans le cadre des projets pilotes. - Le programme a toutefois contribué à mettre en place des outils de gestion et de suivi opérationnel et financier que les techniciens et chargés de mission utilisent au quotidien dans la mise en œuvre du programme, et de leurs autres activités. <p>Accompagnement et Animation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les techniciens hygiène ont mis au profit de l'AMAGA leur expérience en animation communautaire : sensibilisation de la population à l'hygiène publique à travers un accompagnement des OCB, appui technique aux chefs de voirie, sensibilisation des agents intérimaires en organisant des visites entre communes. <p>Gestion administrative :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le recrutement de l'administratrice au sein du programme a permis un renforcement des capacités administratives de l'AMAGA. A l'aide des séances de travail réalisées entre Antoine Longet et l'administratrice, des outils de suivi financier et technique de gestion sont mis en place pour permettre à l'AMAGA d'avoir des moyens pour bien gérer ses ressources. Des procédures sont définies
--	--	--

		<p>pour permettre à l'AMAGA de rendre compte à ses partenaires.</p> <p>Gestion de projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le financement apporté par le programme a permis à l'AMAGA de lancer et de gérer de 2012 à 2016 des actions pilotes sur l'assainissement et le déchet en direction des familles et de la population. <p>Capacité Stratégique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le programme a permis à l'AMAGA d'avoir la capacité stratégique de négocier avec les agents intérimaires qui au départ n'avaient pas voulu poursuivre avec les activités du programme. L'AMAGA a du réfléchir à un scénario « mise en place de comité de pilotage communal » tout en associant les agents intérimaires. <p>Mise en œuvre d'actions pilotes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les financements apportés par le programme et la souplesse de leur utilisation ont permis à l'AMAGA de réaliser les actions pilotes prévues par le programme ; mais les choix stratégiques des familles bénéficiaires de latrines, d'achat et de gestion des tricycles et d'implication des femmes n'ont permis d'atteindre les résultats attendus que partiellement : Difficultés économiques pour certaines familles de respecter leurs engagements, les tricycles sont tombés en panne sans pouvoir être réparés, les comités de pilotage n'ont pas pu faire respecter les modalités d'utilisation des tricycles, les femmes ne sont pas dans les pilotages ni dans les décisions, seulement deux expériences de compostage pour la valorisation des déchets.
Effets Pertinence	<p>La stratégie et les actions mises en œuvre dans le cadre du programme ont-elles contribué :</p> <ul style="list-style-type: none"> - au renforcement et à la pérennité des services ? - à l'amélioration de l'exploitation des services ? 	<p>DIFFICILE A DIRE</p> <p>Hygiène publique / projet ville propre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Service de collecte des déchets : Il a été constaté l'amélioration de la qualité de service de ramassage et d'évacuation des déchets avec l'arrivée des tricycles. Sur la base d'un calendrier élaboré pour chaque commune, le service de la voirie a procédé régulièrement au ramassage des ordures quartier par quartier. Des choses sont faites avec les tricycles, mais ils sont tombés en panne sans pouvoir être réparés par les mairies car absence de moyen pour la prise en charge du fonctionnement des

		<p>matériels dans le budget communal. Ils sont utilisés à d'autres fins. Seulement 4 sur 12 fonctionnent encore.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation aux enjeux liés à l'hygiène publique : Les actions de sensibilisation des organisations communautaires ont été une stratégie pour appuyer les efforts des mairies dans le nettoyage de leur ville ; cela a permis une conscientisation de la population de participer au nettoyage de la ville mais les OCB réclamaient des moyens matériels et de restauration pour continuer à apporter leur contribution ; ceci n'était pas concevable puisque le programme n'avait pas prévu de moyens financiers à cet effet. - Moyen équipements : A cote du tricycle qui a été octroyé à la commune de Beaumont, La Mairie a pris l'initiative d'en acheter un nouveau avec les recettes propres de la commune en vue de renforcer le service de ramassage et d'évacuation des déchets. L'initiative des élus de la commune de Beaumont, si elle est valorisée et partagée, peut motiver les autres communes à se procurer des équipements supplémentaires et à étendre leur service. - Gouvernance et Gestion des équipements : La structuration des comités de pilotages communaux a été pensée de façon à associer les agents intérimaires, les anciens élus et la société civile à une meilleur gestion des services, et spécifiquement a une bonne utilisation des tricycles qui ont été achetés. En dépit de l'importance de cette structure un certain nombre n'arrivait pas à fonctionner normalement pour cause de refus de collaboration des agents intérimaires. De plus, les comités de pilotage n'étaient pas assez outillées et formés pour cette mission et ils ont été interrompu dès l'arrivée des nouveaux élus en 2016 (rupture dans la continuité). - Mobilisation des ressources : A côté des moyens financiers qui ont été mobilisés par les partenaires pour la mise en œuvre du programme, l'AMAGA avait trouvé une entente avec les mairies pour la prise en charge du fonctionnement des tricycles dans le budget de la commune, malheureusement ça n'a pas marché. Aucune stratégie de mobilisation financière n'a été définie au niveau local ni d'effet levier pour aller chercher des co-financements en vue de l'extension du programme. Sauf extension du
--	--	--

		<p>projet latrine à Anse d’Hainault où l’AMAGA a trouvé un financement auprès de Nantes pour la construction de 70 nouvelles latrines.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Responsabilité des Mairies : L’assainissement est une compétence des communes ; à part le travail fournit par les techniciens de l’AMAGA et les moyens mis à disposition pour la mise en œuvre des actions, le niveau de responsabilité, de moyen et d’implication des mairies était très faible et limité à la mobilisation du personnel des voiries (cantonniers, balayeuses) pour le ramassage des déchets et le chargement du tricycle. A préciser que les techniciens formés, renforcés et outillés pour le projet ville propre travaillaient pour l’AMAGA et non pour les services municipaux. <p>Assainissement/projet Latrine</p> <ul style="list-style-type: none"> - La stratégie consistant à mobiliser la participation des familles dans la construction des latrines aurait pu servir d’élément déclencheur pour permettre la poursuite de cette action par les ménages ; mais le choix de famille avec peu de moyen ne semble pas avoir porté ses fruits à cause de la faible situation économique de ces familles qui ne leur permettait pas de respecter leur engagement dans la finalisation de la construction de ces latrines. - La stratégie d’utiliser les boss maçons locaux permet de rendre disponible des compétences localement dans les constructions de latrine de type ECOSSAN à fosse étanche.
Pertinence	Privilégier dans le programme le financement du soft (RH, échanges...) plutôt que le hard (infrastructures) était-il pertinent ?	<p>PLUTOT OUI</p> <p>L’assainissement aussi pertinent qu’il soit était quelque chose de très large et de compliqué à mener comme action publique, donc il y a une vraie nécessité de s’appuyer sur des ressources qualifiées et expérimentées.</p> <p>Les échanges étaient très intéressants, les ressources humaines (techniciens et charges de mission) qui y ont participé ont pu voir des choses et des expériences intéressantes sur le compostage et la construction de latrine, leur connaissance dans le domaine du compostage leur a permis de participer dans les discussions et faire valoir leur point de vue. Par contre le fait de ne pas négocier à l’avance avec les techniciens leur besoin en formation et discuter avec eux les thématiques sur lesquelles ils souhaitent échanger a fait</p>

		<p>que ces visites et ces expériences n'ont pas vraiment servi le renforcement des CT</p> <p>Les séances de travail organisées entre Antoine Longet et l'administratrice ont permis de développer des outils pour le programme et qui ont également servi d'autres projets de l'AMAGA.</p>
Effectivité	Les acteurs clés du programme (CT, Agences) ont-ils impliqués les femmes dans les actions ?	<p>PLUTOT OUI</p> <p>Pas grand-chose, hormis qu'elles ont été impliquées dans du nettoyage des rues soit à travers la voirie soit dans des organisations. Des messages d'encouragement sur la représentativité des femmes dans les comités de pilotage ont été véhiculés par les techniciens mais n'ont pas été respectés.</p> <p>Sur l'initiative du président de l'AMAGA, une organisation de femme à Embouchure Mallet a pu bénéficier de petits matériels pour participer au nettoyage de leur localité.</p>
Efficacité	L'implication de femmes dans la sensibilisation a contribué à changer les représentations et comportements	<p>DIFFICILE A DIRE,</p> <p>Selon les informations recueillies auprès des personnes interviewées, les femmes membres des OCB ont incité la population aux enjeux liés à l'hygiène publique, mais nous n'avons pas trouvé d'outils de suivi ou de cahier de bord qui permettent de l'affirmer</p>
Effets	Le programme a eu des effets pour sur Nantes Métropoles et son territoire	PAS VRAIMENT

2. L'efficacité, la pertinence, et les éventuels effets des dispositifs (modalités, instruments...) mis en œuvre pour élaborer, piloter, mettre en œuvre, gérer et suivre le programme et la dynamique partenariale

Critère	Questions évaluatives	Constats
Effectivité Efficacité	Quels sont les mécanismes et modalités de pilotage, de décision, d'animation, et de suivi : <ul style="list-style-type: none"> - du partenariat entre CT - du programme DANK 	<p>MECANISME PEU FORMALISE POUR LE PROGRAMME ; TRES PEU FORMALISE POUR LE PARTENARIAT</p> <p>Mécanisme pour le partenariat Le président qui a joué le rôle de référent pour l'AMAGA dans le cadre du partenariat et qui devait assurer la liaison avec le chargé de mission Antoine Longet ne s'est pas trop impliqué pour discuter, suivre et échanger sur l'animation de la relation partenariale car entre lui et le référent du partenariat à Nantes il y a eu un problème d'incompréhension sur les principes.</p> <p>La participation de l'AMAGA dans les comités de pilotage internationaux est assurée le plus souvent par les techniciens en animation, les chargés de mission eau et assainissement, et quelques fois avec certains élus.</p> <p>L'AMAGA fonctionne pour le moment comme un programme et commence tout juste à se structurer comme organisation. Pour lui permettre de mieux exister dans la relation comme entité autonome, des dimensions importantes de son identité restent à travailler : vision et définition des enjeux et défis à relever ensemble, choix des objets de travail en commune, modalités de prise de décisions....</p> <p>Mécanisme pour le programme : Il n'y a pas eu de comité de pilotage proprement dit pour l'animation et le suivi du programme en Haïti. Certaine fois les décisions ont été prises entre le président et le chargé de mission de l'AMAGA et d'autres fois au sein du comité exécutif de l'AMAGA. Il y a également eu des convocations ad hoc du comité exécutif de l'AMAGA pour décider sur des choix susceptibles de créer des conflits, comme celui pour la commune qui devrait</p>

		<p>bénéficier du projet de construction des 70 latrines.</p> <p>Les mécanismes et le circuit de l'engagement des dépenses semblent être en place : virements effectués par Nantes sur le compte bancaire de l'AMAGA, demande de décaissement à l'aide d'outils prédéfinis pour les techniciens (« fiche de réquisition »), analyse et validation par le Président de l'AMAGA....</p> <p>Des mécanismes de suivi financier ont été mis en place et sont plutôt bien maîtrisés par l'administratrice de l'AMAGA. A chaque mission du chargé de mission de Nantes Métropole en Haïti, un temps de travail a lieu pour vérifier les tableaux de suivi de budget « format Excel » utilisés par l'administratrice. Les tableaux de suivi de budget du programme sont réalisés à l'aide des rapports financiers soumis à l'administratrice tous les 3 mois par le chargé de mission eau et assainissement et les techniciens en animation.</p> <p>Les techniciens recrutés avaient déjà plusieurs années d'expérience dans le domaine de l'animation, ils savent bien faire leur travail d'animation et de suivi sur le terrain. Les suivis techniques du programme, notamment rapports techniques envoyés à Antoine Longet et à l'administratrice tous les 3 mois, sont assurés par le chargés de mission eau et assainissement qui joue le rôle de référent pour l'AMAGA en lien avec Antoine Longet qui est son référent à Nantes.</p>
	<p>Les principes de base du programme (relations égales...) sont-ils jugés pertinents par les partenaires ?</p>	<p>PLUTOT APPRECIÉ.</p> <p>Différence de perception, une perception hétérogène, pas vu de la même manière. Certains pensent que les principes qui ont été définis dans le programme sont pertinents et permettent un bon équilibre dans les relations partenariales par contre un nombre restreint de personnes pensent le contraire, selon ces derniers Nantes à travers son référent Antoine Longet imposait parfois sa vision des choses, il ne tenait pas trop compte des propositions de l'AMAGA.</p> <p>Questionné sur ces principes, le président actuel nous a tout simplement dit que c'est défini dans les conventions signées mais ne pouvait pas nous donner trop de détail. Il est clair que ces documents officiels signés entre les partenaires ne sont pas trop consultés donc il est difficile pour les personnes rencontrées de donner leur avis.</p>

Efficacité Effets	Le pilotage, l'animation, le suivi et les modalités d'échange et de partage durant le programme ont-ils permis à chacune des collectivités territoriales :	
	D'avoir sa place dans la relation et de prendre des responsabilités ?	PLUTOT OUI Pas grand-chose Les rencontres au niveau des comités de pilotage internationales ont permis à quelques personnes (élus et techniciens) de connaître d'autres personnes des autres collectivités territoriales, d'apprendre quelque chose pour eux-mêmes pas forcément pour le programme. Par contre l'AMAGA se positionnait comme maître d'ouvrage dans la mise en œuvre du programme sur le territoire de la Grand'Anse, elle assurait l'animation et le suivi des actions mis en place.
	De mieux se connaître	PLUTOT OUI Le programme a contribué à ce que les maires se connaissent ; cela concerne autant les maires de la Grand'Anse entre eux, que les maires des autres Collectivités partenaires de DANK (exclue Nantes Métropole) Le programme a aussi facilité le croisement entre les techniciens des différents territoires partenaires.
	D'identifier des expériences et pratiques utiles chez les autres pour améliorer ses propres PP ou services ?	DIFFICILE A DIRE Des expériences ont été visitées à Kindia-Conacry par les techniciens en animation surtout sur la question de compostage, mais pas de mise en pratique dans les services dans la Grand'Anse. Hormis pour les techniciens hygiène de l'AMAGA, nous n'avons pas constaté beaucoup de relations croisées entre les acteurs des 4 territoires partenaires ; Les acquis « expériences et pratiques » de ces échanges restent des compétences opérationnelles qui ont peut être servi les techniciens eux-mêmes, mais n'ont pas contribué à l'amélioration des services et encore moins à la structuration de politiques publiques des communes.
De construire de nouvelles relations bilatérales ou multilatérales avec les autres collectivités partenaires du programme ?	NON Les rencontres croisées entre les collectivités territoriales partenaires lors des comités de pilotage internationaux ont peut-être permis le croisement des expériences entre techniciens mais ça n'est pas allé trop loin. Sauf le renforcement de la relation avec NM via l'extension du projet de latrine à Anse d'Hainault. Position géographique de la Grand'Anse-Haiti trop éloignée des autres territoires	

3. Les effets du programme sur le renforcement de la légitimité des collectivités territoriales comme maître d'ouvrage local dans leur pays, sur l'innovation, et leur reconnaissance dans les réseaux nationaux et internationaux de collectivités territoriales...

Critère	Questions évaluatives	Constats
Effets	<p>La dynamique partenariale du programme a-t-elle favorisé le développement /renforcement de relations et la mise en œuvre de nouvelles actions ?</p> <p>Entre acteurs sur les territoires,</p> <p>Entre services des collectivités territoriales (à l'interne, et entre services des collectivités territoriales partenaires),</p> <p>Entre les collectivités territoriales et l'Etat,</p> <p>Entre les collectivités territoriales et leurs réseaux nationaux respectifs,</p> <p>Entre Nantes Métropole et les réseaux nationaux qu'elle a investis (AIMF...).</p>	<p>QUELQUES EFFETS</p> <p>Entre acteurs sur le territoire de la Grand'Anse il n'y a pas eu grand-chose, sauf :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les relations de travail entre les techniciens de l'AMAGA et des OCB sur les questions de nettoyage des rues dans le cadre du projet « ville propre » et l'utilisation du compost par l'organisation de femmes à l'Embouchure Mallet. Cette relation s'est basée plus sur un travail de mobilisation des OCB par les techniciens que sur une concertation. • Le renforcement du projet « ville propre » dans la commune de Beaumont avec l'élargissement du site de décharge qui a été mis en place dans le cadre du programme + l'achat d'un tricycle supplémentaire pour étendre le service, ces actions ont été réalisées à l'aide des recettes communales, elles sont une valeur ajoutée dans la dynamique partenariale et doivent être valorisées et encouragées pour les autres communes. • Une grande mobilisation a été faite auprès des partenaires pour renforcer le projet latrine dans l'une des communes du département (cf convention signée en 2015 entre NM et AMAGA): Construction de 35 sur 70 latrines prévues à Anse d'Hainault. Cette convention mentionne que ce programme a fait partie de l'un des objectifs du programme DANK pour l'année 2014. <p>Entre les collectivités territoriales et l'Etat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le programme a incité l'AMAGA à se rapprocher de la Direction Nationale de l'Eau Potable et Assainissement (DINEPA), en dépit des vaines tentatives qui ont été faites pour impliquer la DINEPA (instance nationale de régulation du secteur de

		<p>l'eau et de l'assainissement), cela a permis à l'AMAGA de prendre connaissance des principes établis par cet organisme de l'Etat haïtien et de nouer des relations qui pourront se développer à l'avenir.</p> <ul style="list-style-type: none"> - La Direction des Collectivités Territoriales dit n'être pas au courant du programme DANK, le directeur a eu cette information le jour même de la prise de rendez-vous pour l'entretien. Cependant sa perception du programme et des relations partenariales laisse comprendre qu'il en sait quelque chose. - La DCT n'était pas informée du copil international organisé en Haïti en 2016, ce n'est qu'en ce moment qu'il a toutes les infos de ce programme le SCAC. <p>Entre services des collectivités territoriales :</p> <ul style="list-style-type: none"> - A l'interne, le programme a permis le développement d'une relation de travail entre les techniciens de l'AMAGA et les services des voiries, cette relation a permis aux techniciens de l'AMAGA et les chefs de voirie des communes de travailler et d'appliquer un calendrier pour mieux planifier et organiser la collecte des ordures. - A l'externe, Dank a permis d'avoir des échanges croisés entre les techniciens des collectivités partenaires mais aucune nouvelle action n'a été développée entre l'AMAGA et ces collectivités ou avec les services de ces collectivités.
	Quels sont les effets du programme, de l'approche partenariale, et des méthodes de travail pour Nantes Métropole	Pas d'effet identifié

Effectivité / Efficacité	Les activités du programme ont-elles été mises en œuvre?	<p>PLUTOT OUI</p> <p>1- Un travail de diagnostic sur les 12 communes avait été réalisé, mais nous n'avons pas réussi à voir les résultats de ce travail. Par contre nous avons pris connaissance des résultats du diagnostic réalisé en mars 2014 par le chargé de mission de l'AMAGA sur la commune d'Anse d' Hainault dans le cadre de l'extension du projet latrine de cette ville.</p>
--------------------------	--	---

		<p>2- Un projet de latrinisation dans 4 communes : Anse d’Hainault, Corail, Pestel, Les Irois : Ce projet a permis de construire et de finaliser 38 latrines sur 60.</p> <p>3- Valorisation des compétences locales, recrutement sur place de boss maçon pour la construction des latrines. Les expériences réalisées avec ces boss dans la construction de latrines à fosse étanche peuvent servir à accompagner d’autres familles ou d’autres projet sur la zone.</p> <p>4- Un projet d’assainissement (Projet ville propre » sur les 12 communes qui a permis :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Achat et remise de 12 tricycles dont un par commune, même s’il faut revoir les modalités d’utilisation et de gestion de ces matériels et le respect de leur mise en application. Il paraît aussi que la qualité et les modèles choisis ne leur ont pas permis de durer trop longtemps. Actuellement 4 sur 12 sont encore en marche. - Expérience de compostage sur 2 communes (Anse d’Hainault et Beaumont), le premier et unique composte produit a été livré au groupe de femmes à Embouchure Mallet. - Sensibilisation de responsables municipaux et d’OCB sur les enjeux liés à l’hygiène publique, les techniciens ont organisé des rencontres communautaires qui ont facilité l’implication des membres de la population dans le nettoyage des rues. Ce travail n’a pas fait long feu puisque pour continuer ils réclamaient de l’AMAGA des appuis financier pour l’achat de matériels et leur fonctionnement. Peut-être qu’il faut revoir les stratégies de mobilisation et d’implication de la population dans le travail de propreté de leur ville sans que l’AMAGA ne soit sollicité pour des appuis qu’elle ne dispose pas. - Mise en place de structures de concertation dans les communes : Comité de pilotage communale. Cette initiative a été prise par l’AMAGA afin de garantir une bonne gestion des tricycles. Ceci devait lancer un processus de gouvernance locale sur les questions d’hygiène publique au niveau du département ; malheureusement les communes ne voyaient pas trop l’intérêt de ces structures.
--	--	--

		<p>5- Des visites croisées en 2013 et 2014 en France et en Guinée Conakry ont été organisées sur les thématiques de l'eau et de l'assainissement avec la participation des techniciens de l'AMAGA, même si les expériences échangées n'ont pas vraiment servi le programme ni les services publics.</p> <p>6- L'implication des femmes a été faite dans la mise en œuvre du programme mais à un niveau très bas, elles ont été vues dans les équipes de voirie municipale et dans les organisations communautaires plus comme balayeurs. Ce qui ne leur a pas laissé trop de place pour influencer positivement la population par leur comportement car elles n'étaient presque pas dans les postes de décisions ou de pilotage.</p>
--	--	--

4. Dimension prospective

L'évaluation doit permettre de :	Points d'attention
<p>décider des évolutions à conduire tant du point de vue de la relation partenariale, que des objectifs et contenus de la coopération, et des dispositifs à mettre en œuvre ;</p>	<p>CONCERNANT LA RELATION PARTENARIALE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les réflexions qui sont en train d'être menées au niveau du nouveau comité exécutif de l'AMAGA pour passer d'une association de Maires à une intercommunalité paraissent intéressantes puisque ça permettrait de changer la posture des communes et celle de l'AMAGA dans la relation partenariale. Ce qui nécessiterait un volet de renforcement institutionnel pour aider les communes à comprendre et à jouer vraiment le rôle de maîtrise d'ouvrage dans cette relation de coopération. - Les souhaits de la Direction des Collectivités Territoriales sont légitimes en tant qu'institution de tutelle et d'accompagnement des communes, elle pourrait effectivement apporter des appuis dans les relations de coopération et des accompagnements techniques car des dispositifs sont disponibles pour travailler avec les communes. Il faudra donc penser à aller voir à la DCT quel accompagnement est possible et de quelle instance. <p>CONCERNANT LES OBJECTIFS ET CONTENUS DE LA COOPERATION, ET DES DISPOSITIFS A METTRE EN</p>

	<p>OEUVRE</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'objectif d'amélioration des conditions de la population en matière d'hygiène publique est pertinent puisque c'est de la compétence des communes ; En Haïti on évalue une Mairie en fonction de la propreté de sa ville et les questions de latrinsation touche particulièrement les familles ; cependant il faudra revoir les stratégies et les critères de choix des usagers destinataires (latrines) pour que les problèmes de qualité et de difficultés économiques ne fassent plus obstacle aux résultats attendus. - Au cours des échanges avec certains anciens élus, il a été constaté que les questions posées sur la relation partenariale ont été redirigées vers le président de l'AMAGA comme étant seul détenteur d'information, « Il faut voir M. Fignole ! » car nous n'avons pas trop de détails. Ce qui montre l'importance des propositions du chargé de mission de coopération de l'ambassade de France de faire en sorte qu'un comité de pilotage soit monté avec les 12 maires afin de faciliter le dialogue entre élus des collectivités partenaires.
nourrir le dialogue avec les partenaires techniques et financiers sur une nouvelle approche de la coopération	<ul style="list-style-type: none"> - L'ambassade de France via son charge de coopération connaît très bien les actions conduites par l'AMAGA dans le cadre de la coopération avec ses partenaires, il a suivi de très près la mise en œuvre du programme DANK et a même essayé d'apporter des conseils sur les enjeux à poursuivre le programme pendant la période de transition municipale. - La Direction des collectivités territoriales reconnaît que l'AMAGA est la plus dynamique parmi les 10 associations de maires existantes dans le pays, aussi il souhaite que l'AMAGA se rapproche beaucoup plus du MICT et de ses dispositifs techniques - comme la commission de la gouvernance territoriale - afin de profiter de leur expertise pour une meilleure gestion des relations de coopérations avec les collectivités partenaires.
identifier les articulations possibles d'un futur programme avec les politiques des bailleurs de fonds	<ul style="list-style-type: none"> - Dans le cadre de la coopération décentralisée qui existe entre Nantes Métropole et AMAGA, un document de projet sur le changement climatique a été déposé à l'Ambassade France aux fins de financement. A préciser que l'actuel président de l'AMAGA a participé en décembre dernier à un séminaire sur le changement climatique qui est une thématique qui attire l'attention des organismes de financement. Selon les dires du charge de coopération de l'ambassade, il y a eu un avis favorable de l'ambassade de France pour le projet déposé et que le financement est acquis.
identifier les changements d'échelles possibles et souhaités avec les associations de collectivités locales au Cameroun et en Guinée	<ul style="list-style-type: none"> - Selon l'administratrice de l'AMAGA, la Fédération Nationales des Maires Haïtiens (FENAMH) reconnaît l'AMAGA comme l'une des associations de Maires les plus dynamiques du pays ; elle a participé au comité de pilotage international réalisé en Haïti l'année dernière.

II. Annexe 1 : Bilan

ACTION 1 : Contribuer à la compréhension des enjeux de l'hygiène publique par les citoyens et à leur implication pour l'améliorer

ACTIVITES

	Activités réalisées (préciser l'objet, la période, le nombre de personnes concernées/impliquées...)
Organisation d'actions de sensibilisation, notamment en direction des femmes	<p>La sensibilisation des habitants est réalisée par les personnels de l'AMAGA en fonction de l'actualité comme l'épidémie de choléra et en fonction de la mise en place de microprogrammes « Ville propre et latrines pilotes», ils sont deux techniciens en animation hygiène publique qui ont été recrutés par l'AMAGA pour animer les séances de sensibilisation sur le terrain. Le public visé a été les organisations communautaires de base notamment des organisations de femmes, les messages véhiculés au cours de ces rencontres tournaient autour des enjeux liés à l'hygiène publique.</p> <p>L'AMAGA n'est pas restée sans réaction face aux difficultés rencontrées avec les changements opérés dans les Mairies. Elle a continué à sensibiliser les mairies sur l'importance du programme, les inciter à pérenniser l'activité en budgétant les charges. Des agents intérimaires ont été sensibilisés à poursuivre avec les activités du projet ville propre, les techniciens ont dû organiser des visites croisées avec des communes où le projet marche bien et donne des résultats.</p> <p>L'implication des femmes dans la constitution des comités de pilotage a été fortement encouragée par les techniciens-animateurs.</p> <p>Des séances de formation informelles ont été réalisées au profit des comités de pilotages communaux sur leur rôle dans la mise en œuvre des programmes pilotes.</p>
Identification et mobilisation de personnes relais, notamment féminines	<p>En Grand' Anse la sensibilisation sur les risques liés à une mauvaise hygiène est assurée en permanence par l'équipe de l'AMAGA et les relais communaux, à la faveur de l'implémentation des programmes.</p> <p>L'AMAGA s'appuie sur les comités de pilotages communaux ainsi que sur les responsables associatifs et religieux de chaque commune, ils sont plus de 15 à être identifiés et formés. A préciser que les relais sont mobilisés en fonction des besoins et des programmes.</p>

Suivi de l'efficacité des campagnes et mesures correctives	<p>L'AMAGA a mené en mars 2014 un diagnostic social dans le centre-ville d'Anse d'Hainault et dans l'un de ses villages : Embouchure Mallet.</p> <p>Les résultats permettent de connaître les comportements des habitants de la commune, et la méthode utilisée est perfectible et reproductible dans les autres communes. Dans ce document de 23 pages, plusieurs recommandations sont faites sur le plan d'hygiène, d'assainissement, d'ingénierie sociale et de gestion des risques.</p> <p>Un début de campagne « porte à porte » a été réalisé à Jérémie par les techniciens-animateurs</p>
Contrôle des comportements des habitants et sanction des contrevenants	<p>L'analyse et l'amélioration dans ce domaine ne sont pas encore traitées par l'AMAGA ou ses communes membres.</p> <p>Par contre dans le rapport de l'an 2 du programme, il a été souligné que les déchets ne sont pas triés ni compostés hormis à l'Anse d'Hainault où il y a un embryon de tri et de compostage, on pourra se prononcer sur cet aspect au fur et à mesure de la mise en place du compostage dans chaque commune.</p> <p>Rien n'a été souligné sur l'analyse du recouvrement des taxes</p> <p>La sanction des contrevenants est très complexe (accord nécessaire entre les services communaux et déconcentrés et la police).</p>
Information et encouragement à s'impliquer en direction des services nationaux	<p>Les quelques contacts pris avec les services nationaux ne sont pas suffisants ni satisfaisants : L'Amaga est parfois perçue comme un bailleur de fonds, et parfois comme une concurrence ou un organisme non légitime. Pour l'instant pas d'exemple de coordination entre les services de l'Etat et l'AMAGA :</p> <p>Un contact a été établi avec la DINEPA, mais qui n'accepte pas d'appuyer la construction de latrines individuelles ou collectives. Par contre elle intervient pour la construction du bloc sanitaire à Jérémie.</p> <p>Cependant il est prévu la production et transmission de documents d'information et l'invitation de ces instances aux comités de pilotage locaux (non systématique)</p>
Encadrement et coordination des actions de sensibilisation des acteurs extérieurs	<p>Ce domaine n'est pas assez suivi pour l'instant : l'AMAGA ne dispose pas d'un recensement des acteurs en présence sur son territoire. Par contre</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une action de contractualisation avec les bénéficiaires des latrines (programme Anse d'Hainault) a été partiellement réalisée qui fait objet de répartition des tâches dans les constructions de latrine.

	<ul style="list-style-type: none"> - Un comité de pilotage dans chaque commune fait des rappels sur le respect des engagements pris par les bénéficiaires dans la construction des latrine <p>Cependant il est envisagé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un recensement des actions proposées par les acteurs extérieurs en matière de sensibilisation (non commence) - Harmonisation et coordination des campagnes (non commence) - La formalisation de la délégation aux acteurs extérieurs (Contractualisation avec les bénéficiaires des latrines (programme Anse d’Hainault)) en cours. - Le contrôle du respect des orientations données par les collectivités (non commence)
<i>Autres</i>	

RESULTATS

RESULTATS QUALITATIFS	INDICATEURS ET SOURCES DE VERIFICATION
Les relais de la société civile connaissent les enjeux de l’hygiène publique et de la réduction des risques et les techniques d’animation et de sensibilisation en la matière	Formation informelle par contact avec les personnels de l’AMAGA sur les points techniques
La population a conscience des comportements liés à l’eau et aux déchets qui peuvent être néfastes pour la santé	Non communiqué à ce jour pour toutes les communes, mais dans le cadre du diagnostic social à Anse d’Hainault, « Questionnés sur les risques posés par les matières fécales, les ménages ont répondu qu’elles sont essentiellement un problème de pollution de l’environnement, de maladies et de microbes ».
La population adopte des comportements responsables dans ces domaines	<p>L’analyse et l’amélioration dans ce domaine ne sont pas encore traitées par l’AMAGA ou ses communes membres, cependant on lit dans les résultats du diagnostic réalisé à Anse d’Hainault que les gens sont bien imbus des risques que peuvent provoquer les matières fécales et en dépit de tout des gens continuent à déféquer par terre.</p> <p>Les populations à travers les organisations communautaires de base « jeunes, femmes), participent aux séances de nettoyage de leur zone.</p> <p>Au niveau de certaines communes, les gens se débarrassent de leur déchet en fonction du calendrier</p>

	de ramassage des équipes de voirie municipales élaboré avec l'appui des techniciens-animateurs.
RESULTATS QUANTITATIFS	
Au moins 15 relais de la société civile sont formés dans chaque collectivité	DANK rapport technique année 2, pas assez d'éléments pour vérifier.
Au moins un document de communication (affiche, brochure...) a été réalisé dans chaque collectivité	Aucun document de communication sauf information imprimée sur les tricycles.

INDICATEURS DE SUIVI DE L'ACTION

INDICATEUR	NIVEAU ET EVOLUTION DE L'INDICATEUR DURANT LE PROGRAMME	Sources
Qualité du tri des déchets à la source par les habitants, ou indicateur similaire si pas de volet déchets dans l'une des collectivités.	Le tri des déchets à la source n'est expérimenté qu'à Kindia dans 4 quartiers pilotes. Le premier indicateur n'est pas utilisable pour l'instant. Cet indicateur est remplacé par « Respect du lieu de dépôt des déchets (identification nécessaire au préalable des dépôts sauvages et observation des changements). Cet indicateur peut être observé par l'argent dépensé pour nettoyer les dépôts sauvages ou les caniveaux. » Il n'a pas été mesuré jusqu'à présent.	DANK rapport technique année 2
Nombre d'actions de sensibilisation réalisées	- Non renseigné En Grand' Anse : Les actions de sensibilisation sont menées conjointement par les communes et l'AMAGA, lors de la mise en œuvre des actions concrètes. Il nous ne nous a pas été possible de trouver des informations sur le nombre d'actions de sensibilisation réalisées	DANK rapport technique année 2
Taux de recouvrement des taxes liées à l'hygiène publique	Sans objet pour l'instant	

IMPACT ATTENDU

IMPACT	IMPACT IDENTIFIES
--------	-------------------

<p>Dans chacune des collectivités partenaires, les citoyens adhèrent aux politiques d'hygiène publique et de réduction des risques, et adaptent leurs comportements individuels afin de concourir à leur succès</p>	<p>Dans la plupart des communes de la Grand'Anse, des OCB sont sensibilisées et participe au nettoyage et à la collecte des déchets dans les rues.</p> <p>Les résultats de l'enquête menée par l'AMAGA en 2014 devraient permettre de connaître le comportement des habitants. Mais l'exploitation des résultats de l'enquête et les mesures correctives sont en cours.</p> <p>En attente de la mise en place du compostage dans les communes.</p>
<p>Les métiers liés à ces politiques publiques sont mieux considérés et leur utilité reconnue.</p>	

ACTION 2 : Mettre en place une gouvernance efficace et pérenne permettant la participation de tous les acteurs concernés par les domaines de l'eau, l'assainissement, les déchets et la gestion des risques naturels et sanitaires.

ACTIVITES

	Activités réalisées (préciser l'objet, la période, le nombre de personnes concernées/impliquées...)
Réalisation d'un diagnostic initial	<p>Les livres blancs des communes ont été dressés en 2012. Les comités de pilotage communaux ont brossé un diagnostic intuitif sommaire, leur permettant de se mettre d'accord sur des thèmes prioritaires : les enjeux d'assainissement et de gestion des déchets. Cartes papier des territoires communaux obtenues en 1 exemplaire. (Point d'étape 10 AMAGA)</p> <p>A préciser qu'un diagnostic social a été réalisé par le charge de mission eau et assainissement M. Garspard Guetching en mars 2014 à l'Anse d'Hainault/ Embouchure Mallet.</p>
Création d'un cadre de concertation et d'instances de décision, garantes d'une intégration des femmes	<p><u>Définition des instances :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Comités de pilotage communaux (cadre de concertation et de décision institutionnels) mis en place dans les 12 communes. - Un comité eau-assainissement de l'AMAGA qui n'est pas opérationnel. - Les femmes sont représentées dans certains des comités de pilotage. - La concertation avec les habitants, quant à elle, est variable selon les projets et les territoires concernés. Elle associe généralement des associations de femmes. Cette concertation a pour but de définir comment réaliser chaque projet. <p>Effectuée par les personnels et le président de l'AMAGA au premier semestre 2013, une phase de rencontres intensive a permis de fédérer les forces politiques de chaque commune en un comité de pilotage communal, sorte d'union sacrée communale dans le champ de l'hygiène publique. Chaque comité de pilotage comprend un ancien maire (élu), un nouveau magistrat (nommé) et un membre de la société civile.</p>
Elaboration et suivi de stratégies formalisées	<p><u>Recueil des propositions :</u> Les propositions communales ont été recueillies au premier semestre 2013. A l'Anse d'Hainault, suite au diagnostic social mené au premier semestre 2014, des actions sont proposées il s'agit maintenant de préciser, chiffrer et formaliser. OUI</p>

	<p>Choix des priorités et des modalités : Priorités choisies au 1^{er} semestre 2013 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • programme d'évacuation des déchets décliné dans les 12 communes • programme pilote de latrines dans 4 communes (Anse d'Hainault, Pestel, Corail, Les Irois), à poursuivre par un programme d'assainissement plus ambitieux <p>+ réponse dans l'urgence à l'épidémie de choléra</p> <p>Formalisation de stratégies et programmes : Le programme d'évacuation des déchets est formalisé de manière succincte. Pour être transmissible à des financeurs ou aux autorités, il gagnerait à être précisé et mis à jour. (cf. Rapport technique année 1 aout 2014). Programme latrines : à formaliser (plans d'implantation, plans et devis contradictoires de latrines, dispositif de financement, dispositif d'entretien, rôle des différents acteurs, contrôles de bonne exécution et de bonne utilisation, messages d'hygiène publique).</p>
<p>Pilotage et mise en œuvre de la stratégie (gestion, encadrement des investissements des acteurs extérieurs, recherches de moyens de fonctionnement pérennes, évaluation)</p>	<p>Sous activités : Gestion des services publics locaux de services urbains</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maintenance : A la suite du programme Ville Propres, la maintenance des équipements (triporteurs) est censée être assurée par les communes de l'AMAGA. Des engagements sont attendus dans les villes où ils n'ont pas encore été pris (en particulier inscription budgétaire des dépenses) - Perception des recettes : Sans objet pour l'instant - Suivi de la qualité des services : A définir et à répartir entre l'AMAGA et ses communes membres - Suivi budgétaire : Cf plus haut <p>Sous activités : Encadrement et coordination des investissements des acteurs extérieurs Activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formalisation de la délégation aux acteurs extérieurs (contractualisation avec les bénéficiaires des latrines a Ansed'Hainault). <p>Sous activités : Recherche de moyens de fonctionnement pérennes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le programme latrines pilotes prévoit la participation des ménages bénéficiaires de latrines

	<p>(notamment fourniture de matériaux et travail). Cette participation devrait à l'avenir être mieux définie, et les ménages devraient s'engager de manière plus forte avant que l'aide leur soit accordée, car On enregistre plusieurs cas où les ménages se plaignent et peinent à compléter leur part des travaux. (Cf. Rapport année 1 aout 2014).</p> <p>Apparemment, il n'y a pas eu de demande spécifique des communes pour mettre en œuvre les programmes portés par l'AMAGA.</p> <p>En Grand' Anse, chaque commune a la charge de pérenniser son nouveau service d'évacuation des déchets de son centre-ville (programme ville propre). L'effort de l'AMAGA pour obtenir l'engagement des communes continue en 2014. fin 2014, 8 des 12 communes ont intégré le carburant nécessaire dans leur budget 2015, et 3 ont prévu les moyens financier pour la réparation du matériel de collecte des déchets (tricycles).</p>
Reconnaissance des personnels et du sens de leurs métiers	<p>Pour contourner ces obstacles, l'équipe de l'AMAGA rencontre les acteurs : les comités de pilotage et les maires, les maçons constructeurs et les bénéficiaires. Quant aux responsables, on les sensibilise à jouer leur rôle de partenaires locaux. En tant que technicien, le maçon est souvent l'homme de la situation. Dans certains cas, on court-circuite le maillon du comité de pilotage et responsabilise le maçon en face des bénéficiaires pour poursuivre les constructions.</p> <p>Dans bien des cas comme à Corail, Pestel et Irois, cela donne des résultats concrets. Les bénéficiaires quant à eux trouvent toujours une excuse pour justifier l'arrêt des travaux. Tantôt, il s'agit de manque de moyens, d'autres fois ils imputent la faute au maçon et au comité de pilotage qui ne les accompagnent pas. En réponse, on les prouve que l'argument de manque de moyen de tient pas et qu'il s'agit plutôt de négligence. En d'autre situation, on confronte les bénéficiaires au maçon afin de trouver un compromis sur les accusations réciproques et faire avancer les constructions.</p>
Information et encouragement à s'impliquer en direction des services nationaux	<p>Production et transmission de documents d'information : Contacts informels pris avec le MSPP et la DINEPA lors de l'épidémie de choléra. Pas de documents écrits pour interpeler officiellement les autorités.</p> <p>Le contact en particulier avec la DINEPA reste difficile. Il n'y a pas de réelle coordination entre la DINEPA et l'AMAGA, NON COMMENCE</p> <p>Invitation aux comités de pilotage locaux : Les services déconcentrés ne semblent pas avoir été invités</p>

	<p>aux réunions des comités de pilotage communaux, PAS COMMENCE</p> <p>Démarches auprès des instances nationales :</p> <p><u>Programme villes propres</u> : Les communes ont-elles demandé des ressources au ministère de l'environnement ou dans leur demande de budget communal pour la gestion des déchets ? En ont-elles obtenu ?</p> <p><u>Choléra</u> : NM propose que l'AMAGA se concerta avec les autorités pour organiser la réponse à la prochaine épidémie (qui commande et stocke du chlore et du soluté, à quelle période, comment les différents acteurs se coordonnent-ils pour assurer la chloration des points d'eau et l'approvisionnement en soluté des centres de santé, ...)</p> <p>NM propose que cette concertation donne lieu à un plan d'action écrit et transmis aux autorités et aux communes.</p> <p>Les rencontres effectuées suite à l'épidémie de choléra n'ont pas donné lieu à la rédaction d'une répartition des tâches en cas d'épidémie.</p>
<i>Autres</i>	

RESULTATS

RESULTATS QUALITATIFS	INDICATEURS ET SOURCES DE VERIFICATION
Les instances locales de concertation et de décision sont respectées et intègrent les femmes	<p>Les femmes sont représentées dans certains des comités de pilotage.</p> <p>Selon les échanges que nous avons eu avec les techniciens-animateurs, des comités de pilotage au niveaux de certaines communes ne pouvaient pas faire respecter les principes de gestion des tricycles par les agents intérimaires. Le comité eau-assainissement de l'AMAGA compose de deux hommes et une femme n'est pas vraiment opérationnel, il a participé à un travail de supervision 6 mois après le lancement du projet. Les femmes sont représentées dans certains des comités de pilotage.</p> <p>Il est à noter que les représentants de la DINEPA (TEPAC, techniciens eau potable et assainissement communaux.) ne sont pas associés car ils semblent peu présents ou peu reconnus.</p>
Les diagnostics initiaux sont réalistes et pertinents	Un diagnostic initial intuitif a été réalisé dans chaque commune, par un comité reconnu (comité de pilotage communal)

	Un diagnostic social « rapport d'études sur l'eau, l'assainissement et la gestion des déchets » a été réalisé à l'Anse d'Hainault en mars 2014.
RESULTATS QUANTITATIFS	
Un diagnostic des services urbains est effectué dans chacune des trois collectivités du Sud	Pas trouve
Un plan d'action par collectivité	En Grand' Anse : Les projets à court terme sont définis, ainsi que le programme d'hygiène publique à l'Anse d'Hainault. L'élaboration d'une stratégie plus complète et à plus long terme ne sera possible qu'après les municipales

INDICATEURS DE SUIVI DE L'ACTION

INDICATEUR	NIVEAU ET EVOLUTION DE L'INDICATEUR DURANT LE PROGRAMME
diagnostics initiaux	L'une des principales taches du chargé de mission nouvellement recruté était d'élaborer des programmes d'envergure pour les communes dont Anse d'Hainault. Ainsi, pour y arriver, il fallait adopter une approche systématique de façon à établir une base solide pour le futur programme. La première démarche était de faire une proposition d'étude et de la soumettre aux acteurs (AMAGA, Nantes Métropole, Saint Briec Agglomération, Lannion Trégor, Côtes d'Armor) pour approbation. Ceci a permis de faire un diagnostic en eau, assainissement et la gestion de risques où les problématiques étaient décrites, quantifiées et analysées et restituées. Par la suite, on est parvenu à élaborer des nouvelles propositions de programmes pour la zone de l'Anse d'Hainault.
existence d'une stratégie formalisée dans chacune des trois collectivités partenaires du Sud en matière de services urbains	En grand' Anse, la stratégie consiste à promouvoir la pérennisation des programme Villes propres d'une part, et à mener un programme exemplaire et d'impact visible et durable à l'Anse d'Hainault (programme réalisé en 2015, 35 sur 70 latrines prévues ont été construites et finalisées). Une stratégie à plus long terme ne sera possible qu'après les élections municipales. Des programmes sont formalisés pour améliorer la situation sanitaire à certains endroits et dans certains domaines. Cela ne constitue pas une stratégie à long terme mais c'est la manière de l'AMAGA de prendre les problèmes à bras le corps avec des moyens très limités.
plan d'action à Nantes Métropole pour l'utilisation de cette coopération décentralisée en termes de valorisation des métiers et des enjeux des services urbains	Pas de plan d'action à Nantes métropole, mais des programmes de rencontre et d'échange ponctuels à l'occasion de la venue de délégations des villes partenaires
budget de l'ACEA et de l'AMEE	
présence des services nationaux et déconcentrés	Pas de comité de pilotage départemental organisé par l'AMAGA

au comité de pilotage	Pas d'indication de la présence des services nationaux déconcentrés aux réunions communales

IMPACT ATTENDU

IMPACT	IMPACT IDENTIFIES
Dans chacune des collectivités partenaires, une stratégie pertinente et pérenne en matière d'hygiène publique est mise en place, et ce, dans une logique de gouvernance où tous les acteurs concernés par les domaines de l'eau, l'assainissement, les déchets et la gestion des risques sanitaires et naturels sont impliqués dans le cadre de concertation.	<p>Quelques espaces de concertation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comités de pilotage communaux (cadre de concertation et de décision institutionnels) mis en place dans les 12 communes. - Le comité eau-assainissement de l'AMAGA monté avec 3 notables de la société civile. - Les femmes sont représentées dans certains des comités de pilotage. - La concertation avec les habitants, quant à elle, est variable selon les projets et les territoires concernés. Elle associe généralement des associations de femmes. Cette concertation a pour but de définir comment réaliser chaque projet. - Il est à noter que les représentants de la DINEPA (TEPAC, techniciens eau potable et assainissement communaux.) ne sont pas associés car ils semblent peu présents ou peu reconnus.
Les métiers liés aux services urbains sont mieux considérés et leur utilité reconnue.	

ACTION 3 : Faire en sorte que chacun des partenaires connaisse les points forts des trois autres et bénéficie de leur expérience pour renforcer ses capacités propres.

ACTIVITES

	Activités réalisées (préciser l'objet, la période, le nombre de personnes concernées/impliquées...)
Formation et transfert de compétences acquises	<p>Formation à distance sur la chloration des sources (dispositif DCM2) demandée à Kindia par Dschang et par l'AMAGA. En attente de réponse de Kindia.</p> <p>Formation sur le suivi budgétaire et comptable à définir par l'AMAGA, voire sur la recherche de financement (pour qui, avec quel formateur ou organisme, quand et où) Il est envisagé qu'après cette formation de chacun dans son pays, une rencontre entre administrateurs soit organisée pour échange d'expériences et de pratiques.</p>
Stages	<p>Stage réalisé en novembre 2013 à Nantes avec la participation de 2 animateurs de l'AMAGA, Alex Baduel et Michel Louverture.</p> <p>Stage réalisé en février-mars 2014 à Kindia, Dalaba et Labé. La délégation haïtienne était composée d'1 élu local et 1 animateur. Ce stage de terrain se portait sur la gestion locale des déchets et sur le compostage.</p>
Mise en commun des questions et de la recherche de réponse - Echanges d'expériences et de méthodes sur : l'implication des femmes, l'encadrement et le contrôle des actions d'acteurs extérieurs (ONG, ..), la manière d'informer les services nationaux et de les encourager à s'impliquer	<p>Recherche commune de réponses entre collègues thématiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Chloration des sources et des points d'eau : Kindia est sollicitée pour enseigner à distance la mise en place de dispositifs DCM2 - Documents PSEAU sur l'assainissement transmis à l'AMAGA par Nantes Métropole - Documents de communication et de sensibilisation échangés lors du stage animateurs - Comités internationaux de pilotage : réalisé à Kindia en février-mars 2014 et à Dschang en mars 2015. Des échanges ont eu lieu entre collègues sur les méthodes de compostage. <p>Intégration des femmes, encadrement des acteurs extérieurs, association des services déconcentrés</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dschang : intégration dans l'AMEE de la compagnie nationale «Camerounaise des Eaux » sur le modèle développé par Kindia - Kindia : prise de conscience de la manière dont Dschang encadre les ONG (ELANS), volonté de suivre cette démarche affirmée lors du comité de pilotage de mars 2014. - A la fin du mois de novembre 2014, il s'est tenu à Nantes la journée de la solidarité

	internationale. A l'occasion, on voulait discuter de la place des femmes dans la gestion de l'hygiène publique. Dans ces circonstances, Nantes Métropoles a invité une délégation pour chaque partenaire du programme DANK (Dschang, AMAGA, Kindia), de Ronkh (Sénégal), de Zorgho (Burkina Faso). Cette activité a permis aux participants d'échanger leur expérience propre en matière d'assainissement. La délégation de Haïti était composée de Mme Marie Eddite PIERRE, administratrice de l'Association des Maires de la Grand' Anse (AMAGA, Haïti) et de M. Gaspard Guetchine, chargé de mission hygiène publique à l'AMAGA
<i>Autres</i>	

RESULTATS

RESULTATS QUALITATIFS	INDICATEURS ET SOURCES DE VERIFICATION
les échanges formalisés et les rencontres entre homologues aboutissent à des solutions effectives	Grâce aux échanges : <ul style="list-style-type: none"> - Grand' Anse : choix des latrines en zone difficile réalisée à l'aide des docs techniques du PSEau fournies par Nantes Métropole - Dschang, AMAGA : demande de l'expertise de Kindia pour la chloration des sources par le système DCM2 . - Les 4 partenaires : échange sur les enjeux, messages et techniques de l'animation Hygiène publique. Les techniciens-animateurs ont expérimenté auprès des ménages notamment les restaurants de la commune de Jérémie la stratégie de sensibilisation « Porte à porte » pour les porter à faire une gestion sur place des déchets.
le personnel d'une collectivité ayant bénéficié d'une formation transfère ses compétences à ses homologues	
des échanges d'expériences et de méthodes effectifs permettent de trouver des solutions adaptées pour une meilleure implication des femmes, un encadrement et un contrôle des acteurs extérieurs plus effectif et des services nationaux correctement associés.	
RESULTATS QUANTITATIFS	
5 corps de métiers ont noué des relations de	

collègues de proximité : élus thématiques en matière de services urbains, directeurs d'autorités organisatrices, animateurs/sociologues, gestionnaires de services, techniciens eau/assainissement/déchets	
--	--

INDICATEURS DE SUIVI DE L'ACTION

INDICATEUR	NIVEAU ET EVOLUTION DE L'INDICATEUR DURANT LE PROGRAMME
Compte-rendu des rendez-vous téléphoniques, emails	- Compte-rendu des rendez-vous téléphoniques, emails : 11 points d'étapes rédigés, validés par les partenaires et diffusés aux services intéressés des 4 collectivités.
Compte-rendu des rencontres (stage, formation)	- Compte-rendu des rencontres (stage, formation) : 7 compte-rendus : comités de pilotage 2013, 2014 et 2015, mission de Kindia à Dschang en mars 2013, séminaire des animateurs, stage sur le compostage à Kindia en mars 2014, séminaire sud-sud en novembre 2014,
Nombre de stages et de formations effectués	- Nombre de stages et de formations effectués : 2 stages : <ul style="list-style-type: none"> • compostage (à Kindia avec l'association Compostri) : 2 guinéens, 1 haïtien, 2 camerounais, 2 français. • stage des animateurs à Nantes en novembre 2013 : 1 guinéen, 2 haïtiens, 10 personnels de Nantes Métropole • séminaire sud-sud (responsables hygiène publique + responsables financiers) en novembre 2014

IMPACT ATTENDU

IMPACT	IMPACT IDENTIFIES
Des échanges réguliers constructifs et pédagogiques sont mis en place entre les quatre	Chloration des sources et des points d'eau : Kindia est sollicitée pour enseigner à distance la mise en place de dispositifs DCM2

partenaires dans le but de renforcer les capacités de chacun grâce à un transfert d'expertise, de connaissances et de compétences. L'accent sera mis sur les domaines transversaux relatifs à l'implication des femmes, celle des services nationaux et l'activité des acteurs extérieurs.	documents PSEAU sur l'assainissement transmis à l'AMAGA par Nantes Métropole documents de communication et de sensibilisation échangés lors du stage animateurs Le travail de formalisation des délégations de services publiques à des tiers (PME, comités, ...) est mené parallèlement dans les 4 collectivités. Il pourrait faire l'objet d'un échange d'expérience
--	--

ACTION 4 : Améliorer l'accès des citoyens aux services urbains par la réalisation d'infrastructures pilotes et complémentaires adéquates.

ACTIVITES

	Activités réalisées (préciser l'objet, la période, le nombre de personnes concernées/impliquées...)
Réalisation de chantiers-école et d'investissements pilotes par les collectivités partenaires	<p>Projet ville propre</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dans le cadre de la mise en place du projet villes propres il a été décidé de doter chacune des 12 communes de la Grand' Anse de poubelles publiques, de matériel de collecte et de transfert des déchets (tricycles) et d'un site de décharge. Organisation du service d'évacuation des déchets par la commune. - Les cahiers des charges ont été élaborés au 1^{er} semestre 2013 pour le projet ville propre puis on a procédé à l'achat de matériel notamment des triporteurs. Certains travaux ne sont pas finalisés (aménagement et accès de certains des sites de décharge notamment). On a travaillé à la formalisation des engagements des communes partenaires pour assurer la gestion et le fonctionnement des ouvrages reçus. <p>Programme latrine</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sur la base des cahiers des charges, un programme pilote de latrines a été lancé dans 4 communes prioritaires de la Grand' Anse (Anse d'Hainault, Pestel, Corail, Les Irois) : construction / réhabilitation d'environ 15 latrines dans chacune des 4 communes voire de nettoyage de caniveaux. - Des réflexions ont été menées sur les modèles de latrine à construire, et suivant la qualité du

	<p>sol il a été proposé de construire des latrines de type ECOSSAN a fosse étanche.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Par la suite on a défini et formaliser les modalités de cofinancement, de participation des usagers, d'attribution, d'entretien et de contrôle. - On a procédé la passation de marchés pour procéder à l'achat des matériaux pour les latrines. - Suivi et réception des travaux : Des difficultés pour obtenir que les ménages choisis fassent leur part du travail. <p>Hygiène publique : ville propre à Anse d'Hainault</p> <ul style="list-style-type: none"> - Projet d'hygiène publique sur Anse d'Hainault : Le programme ville propre décliné sur l'Anse d'Hainault et le programme de 15 latrines sont les investissements pilotes générés par DANK - Parallèlement, une étude auprès des habitants a été menée par l'AMAGA en mars 2014 pour définir les priorités et valider des propositions. - Enfin, des initiatives sont menées à petite échelle par les habitants d'Anse d'Hainault pour améliorer la situation (reboisement, curage du lagon) <p>Réponse aux épidémies de choléra;</p> <ul style="list-style-type: none"> - En terme de réponse aux épidémies de choléra, en urgence en juillet 2013 : achat par l'AMAGA de désinfectant pour l'eau et de soluté de réhydratation sur les fonds « imprévus » du programme DANK, pour répondre à des besoins urgents et non satisfaits par la DINEPA et le MSPP respectivement.
<p>Recherche de financements pour des investissements complémentaires</p>	<p>Au-delà du programme pilote (voir plus haut), une recherche de financement important a été réalisée par l'AMAGA avec l'appui de Nantes Métropole (soutien à l'élaboration de dossier, caution politique). Sur la base d'une étude qui a été réalisée auprès des habitants d'Anse d'Hainault par l'AMAGA en mars 2014 pour définir les priorités et valider des propositions, une réponse a été apportée avec le programme Anse d'Hainault (cf infra). Cofinancement trouve auprès de Nantes métropole, CD 22, Saint Briec Agglo, Lannion-Trégor Communauté, et l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.</p> <p>Contact pris avec la DINEPA pour des appuis, mais qui ne prend pas en charge la construction de latrines individuelles.</p>

	Difficulté rencontrées au niveau local : Apparemment le bruit court dans la Grand'Anse que l'AMAGA dispose de fonds considérables, par conséquent il est difficile de solliciter des partenaires locaux potentiels (comme CARE)
Réalisation d'investissements complémentaires par les collectivités partenaires (pour mémoire, car cette activité dépend de l'obtention de financements externes au programme)	Pas grand-chose, sauf à Beaumont qui a agrandi son site de décharge et a acquis un autre triporteur sur son budget communal
<i>Autres</i>	

RESULTATS

RESULTATS QUALITATIFS	NIVEAU DE L'INDICATEUR ET SOURCES DE VERIFICATION
Les politiques publiques élaborées par les trois collectivités du Sud font l'objet d'expérimentation et de début de mise en pratique	<p>Mise en pratique des stratégies de l'AMAGA:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dans la Grand' Anse : La stratégie de l'AMAGA de fédérer les communes et les exécutifs autour des projets pilotes répartis entre les communes est expérimentée : <ul style="list-style-type: none"> • programme Villes Propres dans chacun des centre-bourgs, • programme de latrines pilotes dans 4 communes admises comme prioritaires pour des raisons sanitaires (choléra) et manquant de solutions techniques en raison de leur situation (proximité de la nappe phréatique, terrain rocheux) • réponse d'urgence lors de l'épidémie de choléra de l'été 2013
RESULTATS QUANTITATIFS	
Dans chacune des trois collectivités du Sud, une infrastructure pilote ou un chantier école a été réalisé en respectant les bonnes pratiques	<p>- Grand' Anse : programmes « Villes Propres » et « Latrines pilotes »</p> <ul style="list-style-type: none"> - Construction de 40 latrines sur 60 au niveau de 4 communes (Anse d'Hainault, Corail, Pestel, Les Irois) - Le programme ville propre décliné sur l'Anse d'Hainault avec la construction de 35 sur 70

	<p>latrines complémentaires.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aménagement de sites de décharge au niveau des communes - Expérience de compostage au niveau de deux communes
Un dossier de cofinancement, au minimum, est déposé pour chacune des collectivités partenaires du Sud	<p>Un dossier programme a été étayé et actualisé par l'AMAGA et visé par NM avant envoi aux cofinanceurs potentiels.</p> <p>Le programme Anse d'Hainault réalisé pour moitié (volets eau potable et assainissement) a été déposé pour cofinancement auprès de Nantes Métropole, CD 22, Saint Briec Agglo, Lannion-Trégor Communauté, et l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.</p>

INDICATEURS DE SUIVI DE L'ACTION

INDICATEUR	NIVEAU ET EVOLUTION DE L'INDICATEUR DURANT LE PROGRAMME
Dossiers de demande de cofinancement déposés	<p>La poursuite des recherches de financements est liée à la pérennisation des équipes techniques à Dschang, Kindia et à l'AMAGA, pérennisation qui est l'un des objectifs du programme.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dossiers de demande de cofinancement déposés : 2 à Dschang, 10 à Kindia, 1 en Grand' Anse - Etudes de projet réalisées : 2 grosses études à Dschang, 3 à Kindia, 3 en Grand' Anse (latrines, villes propres et Anse d'Hainault) - Procédure effective de passation de marchés : effective, sur des petits achats pour l'instant, sauf à Dschang (marchés de travaux pour le programme eau) - PV de réception des équipements : oui - volume des cofinancements obtenus : <ul style="list-style-type: none"> o AMAGA : 100 000 € hors contribution AMAGA et Nantes Métropole o Kindia : 200 000 € (programmes filets sociaux) + intégration de 17 forages dans le parc de l'ACEA o Dschang : 640 000 € (programme déchets) + 335 000 € (programme eau), hors contribution Dschang et Nantes o Soit au total plus de 1 275 000 €

Etudes de projet réalisées	<ul style="list-style-type: none"> - Un diagnostic initial intuitif sur les 12 communes du département de la Grand'Anse - Un diagnostic social à Anse d'Hainault
Procédure effective de passation de marchés	Matériaux achetés pour les latrines
PV de réception des équipements	En cours, par l'AMAGA et les communes. difficultés pour obtenir que les ménages choisis fassent leur part du travail.
volume des cofinancements obtenus	30 000 € de Saint-Brieuc agglomération en 2013
Montant des marchés effectivement passés	

IMPACT ATTENDU

IMPACT	IMPACT IDENTIFIES
Dans chacune des collectivités partenaires, des infrastructures pilotes répondant aux besoins des citoyens sont construites et leur permettent de bénéficier d'un meilleur accès aux services urbains. L'obtention de financements externes au programme permettra d'accroître les investissements réalisés en matière d'eau, d'assainissement, de déchets et de gestion des risques naturels et sanitaires	

III. Annexe 2- Liste des entretiens et visites terrain

ENTRETIENS

Nom	Prénom	Fonction	Téléphone
Francois	Nobert	Charge de mission	
Nazaire	David	Maire de Beaumont	
St Louis	Rousseau	Responsable dispositif agricole	
Jn Baduel	Alex	Animateur	
Louverture	Michel	Animateur	
Jean Claude	Fignole	Ancien président de l'AMAGA	
Pierre	Marie Edith	Administratrice de l'AMAGA	
Damien	Bauchau	Charge de coopération ambassade de France	
Ruthlande	Anglade	Directeur de la Direction des Collectivités territoriales	
Georges	Simon	Maire de la commune d'Anse d'Hainault	
Chevalier	Vidal	Ancien vice-président de l'AMAGA	37031734

VISITES

1- Commune de Beaumont :

- Une visite à la Mairie nous a permis d'échanger avec le directeur général avec qui nous avons eu un petit entretien –
- Nous avons profité de la visite pour jeter un coup d'œil sur le tricycle en état de fonctionnement
- Finalement nous nous sommes rendus au site de décharge qui continue d'accueillir les déchets collectes dans la ville

2- Commune d'Anse d'Hainault :

- Entretien avec le Maire M. Joel Georges
- visite d'une latrines
- Entretien avec un bénéficiaire

3- Chambellan :

- Observation du tricycle en service